

Le Fampolois

Février 2025

n° 345



Fampoux, la commune où il fait bon vivre



Pour ce premier Fampolois magazine 2025,

Je tenais à vous remercier d'être venu si nombreux, cette année encore à notre cérémonie des **vœux**, le vendredi 10 janvier dernier à la salle des fêtes. Nous avons été **honorés** de la présence de **Madame la Ministre** Agnès Pannier-Runacher, ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche, de Madame Amel Gacquerre, **Sénatrice** du Pas-de-Calais, des **Conseillers Départementaux** Madame Emmanuelle Lapouille et M. Alexandre Malfait ainsi que **les maires** des communes environnantes (Athies, Feuchy, Roeux et Bailleul-sire-Berthoult).

À la suite d'une réunion de travail de l'équipe municipale avec le maître d'œuvre sur **le projet de réhabilitation et rénovation de la ferme Mireille**, des subventions demandées et obtenues, de l'appel aux entreprises réalisé, je suis heureux de vous annoncer le **démarrage des travaux, le 24 février prochain**. Ces travaux sont prévus pour une durée de 12 mois dont l'installation de chantier comprise. Depuis les vœux, les réservations de places à la micro-crèche ont augmenté et sont désormais au nombre de 15.

2025, verra aussi la réalisation d'un **pumptrack*** à destination de notre jeunesse. Les demandes de subventions étant faites et partiellement accordées, nous espérons un démarrage des travaux à l'issue de la totalité des accords.

Cette année, nous inaugurerons aussi nos nouvelles résidences (les Nymphéas et Pollux II) ainsi que le béguinage, une occasion d'aller à la rencontre des nouveaux fampolois pour leur souhaiter officiellement la bienvenue dans notre village.

A l'aube de cette dernière année du mandat, les arbitrages budgétaires se finalisent et seront présentés à la commission finances puis votés au conseil municipal de fin mars.

Ce 345^{ème} Fampolois, vous illustre en images les événements de fin 2024 et du début 2025 ainsi que le programme prévisionnel des manifestations communales et associatives du 1^{er} semestre.

Un clin d'œil particulier à notre jeune fampolois, Alexis Carré, **Mister Nord-Pas-de-Calais 2024**, que je vous invite à soutenir dès aujourd'hui en le suivant sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) pour sa participation à l'élection Mister National où il représentera notre région et mettra en lumière notre village de Fampoux lors de sa présentation.

Bonne lecture.

Sommaire

⇒ Retour en images de la vie Fampoloise	02-05
⇒ Prochainement	06
⇒ Réunion de conseil	07-08
⇒ Le RPE, Pass Jeune, élection du CMEJ	09
⇒ Etat civil 2024 (+baptêmes, PACS et mariages)	10
⇒ Mister Nord-Pas-de Calais est Fampolois! Carte de pêche etc..	11
⇒ Divers & numéros utiles	12

*Le **pumptrack** est une piste en boucle, constituée de bosses et de virages relevés, qui peut être utilisée avec différents équipements sportifs. (VTT, Rollers, Skateboard)



Mairie de Fampoux
Place de l'église - 62118
☎ 03.21.55.41.33 - mairie@fampoux.fr

Retour en images des festivités communales et associatives

La semaine Bleue avec les communes d'Athies et Roeux



Ateliers cuisine ou produit de beauté



Visite de Lewarde

Visite de Natureza



10ème Fampoloise avec Team all Mountain: 20 octobre



Soirée Halloween le 31 octobre 2024



Repas des aînés le 9 novembre



Cérémonie du 11 novembre



Hommage à Gérard WINNEPENINCKX

70 ans de musique



Salon du bien-être avec l'Association Spirituelle



Concours de belote avec la plume Fampoloise



Retour en images des festivités communales et associatives

Marché de Noël avec Loisirs & Fêtes



Plantation de l'arbre des naissances le 23 novembre



St Nicolas de passage à l'école



Le groupe Hululers fait découvrir son univers musical à l'école



La commune fête le départ en retraite d'Edith GUEANT



Ici derrière sa petite fille

avant son concert à l'église le 14 décembre





Karting pour les ados



L'arbre de Noël

Retrouvez toutes les photos sur la page Facebook de la commune

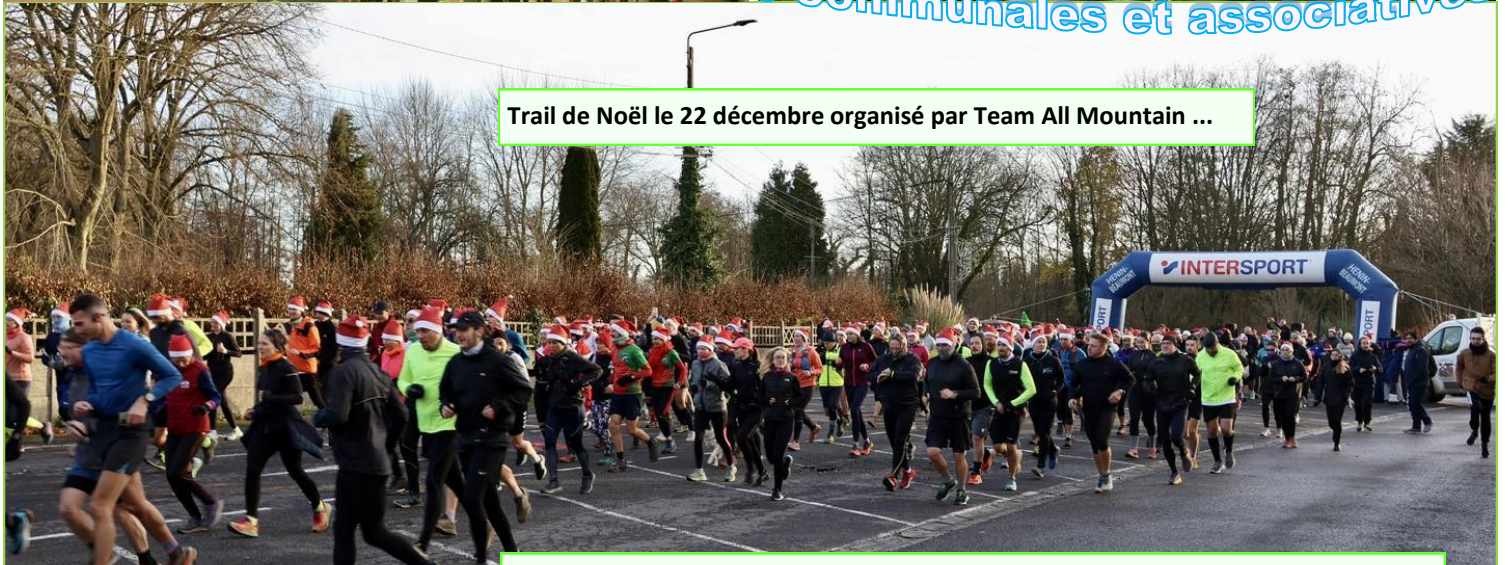


Le voyage à Paris



Repas de Noël à la cantine délocalisé à la salle des fêtes

Retour en images des festivités communales et associatives



Trail de Noël le 22 décembre organisé par Team All Mountain ...

... et son impressionnante récolte de cadeaux au profit des Blouses Roses d'ARRAS





Les Marais en hiver



Les voeux du Maire en présence de Mme Agnès PANNIER RUNACHER, Ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche



Le conseil municipal accompagné de Mister Nord-Pas-de Calais, (Fampolois) et des dauphins



Rudy LEFRANCQ, Adjoint au Maire en maitre de cérémonie



Les enfants de l'école P Verlaine ont chanté aux voeux du Maire



M. le Maire entouré des Maires voisins (Athies, Rieux Feuchy et Bailleul-Sire-Berthoult) de Mme Amel GACQUERRE, Sénatrice du Pas-de-Calais et des Conseillers Départementaux, Emmanuelle LAPOUILLE et Alexandre MALFAIT



Retour en images des festivités communales et associatives



Départ du camp d'ados Hiver pour Val Cenis en Maurienne



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG !



DON DU SANG

28 Fév. 2025
de 15h00 à 19h00

Salle des fêtes, rue des moulins 62118 FAMPOUX

Rendez-vous sur:

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte?ville=Fampoux>

Se munir de votre pièce d'identité le jour du rendez-vous.



8^e ÉDITION
Hauts-de-France PROPRE
14, 15, 16 Mars 2025
UN NETTOYAGE GRANDEUR NATURE!
TOUS MOBILISÉS EN 2025!
15 mars

TOUS LES POINTS DE COLLECTE SUR hautsdefrancepropres.fr

Partenaires médias: ICL, OJB, etc.
Partenaires et financeurs: etc.

COMMUNE: FAMPOUX | LIEU DE RENDEZ-VOUS: Mairie Place de l'Eglise
DATE: Samedi 15 mars 2025 HEURE: 9h00



LA PLUME FAMPOLOISE



SALLE DES FETES JOSE PLOMION A FAMPOUX

ORGANISE SON LOTO



VITRINE D'UNE VALEUR DE 400€

BONS D'ACHAT A GAGNER

DIMANCHE 30 MARS 2025

OUVERTURE DES PORTES : 13H00 DÉBUT DES JEUX : 14H30 LES PLACES SERONT RÉSERVÉES JUSQU'À 14H	1 CARTON 2€ 6 CARTONS 10€ 15 CARTONS 20€ CARTON LOTO COURSES 2€ VITRINE 5€
--	--

BUVETTE - PETITE RESTAURATION SUR PLACE

RESERVATIONS AU 06 49 53 43 26

NOCTURNE DU CŒUR
SAMEDI 05 AVRIL 2025

RANDONNÉE / TRAIL : 10 km
Départ de 19h00 à 20H00

École Primaire Paul Verlaine
Rue des écoles 62118 FAMPOUX

Don: 3€
Collation au retour
Possibilité de s'inscrire en ligne

Fédération Française de Cardiologie | Commune de Fampoux | All Mountain

DRYADALIS
FABIEN MASSER LAURIC CALHIEL EDDIE VOL MARGOT FANQUE
TAPIS JAUNE
UNE COMÉDIE SIGNÉE ETIENNE FRADAY
VENDREDI 04 AVRIL à 20H00
SALLE DES FÊTES à Athies

TARIF
12€ / adulte
5€ / enfant

COMMÉMORATION

19 mars 1962
Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Vous êtes invités à participer à la cérémonie commémorative
Mercredi 19 mars 2025

Programme de la cérémonie :
18H00 : Rassemblement place de la Mairie, **18H15 :** Dépôt de gerbes au monument aux morts

Dates à retenir

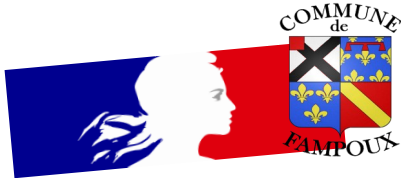
Conférence sur les expériences de mort imminente, présence du Père André Marie
Conférence sur les liens générationnels
Courir 2024m au Manoir de Tilloy-les-Mofflaines avec les écoles primaires
Chasse à l'œuf
Ateliers psychométrie, méditation et chant connecté
Cérémonie commémorative
Voyance en salle et Conférence "l'après vie"
Ducasse
Vide grenier
Spécial lecture de photos
Feu de la St Jean
Fête de la musique à l'Hermitage
Ball-trap
Fêtes de l'école
Tour de France, passage à FAMPOUX

1er semestr2025

samedi 15 mars
dimanche 16 mars
vendredi 4 avril
lundi 21 avril
26-27 avril
jeudi 8 mai
17 et 18 mai
24, 25, 26 mai
lundi 9 juin
dimanche 15 juin
vendredi 20 juin
samedi 21 juin
28, 29 juin
samedi 28 juin 2025
dimanche 6 juillet 2025

Organisateur

Association Spirituelle Arrageoise (ASA)
Intercommunale
La commune
ASA
La Commune
ASA
La commune
La commune
ASA
La commune
L' Hermitage
La société de chasse
Ecole Paul Verlaine
Tour de France



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 5 novembre 2024 à 18h30 dans la salle du Conseil Municipal en Mairie de FAMPOUX, sous la présidence de M. Didier LEDHE, Maire, pour donner suite à la convocation du 30 octobre 2024 afin de délibérer sur les questions suivantes :

MEMBRES PRESENTS : Didier LEDHÉ, Rudy LEFRANCQ, Nadine MERESSE, Luc GIMONET, Jérôme LEGUAY, Claude LEFEBVRE, Marie-Ange BEAURAIN, Audrey ASSET, Marie-Christine DELPORTE, Claudy CUVELLIER, Samuel HONORÉ, Camille DESCAMPS, Gérald LEGRAND.

ABSENTS EXCUSE : Bernard DELERYUELLE, **PROCURATIONS :** Bernard DELERYUELLE à Didier LEDHÉ, Jérôme LEGUAY à Rudy LEFRANCQ jusqu'à son arrivée., **SECRETAIRE DE SEANCE :** Camille DESCAMPS

Début de la réunion 18h38

1. Le procès-verbal du Conseil Municipal du 18 juin 2024 est approuvé à l'unanimité (14 pour)
2. Le conseil municipal abandonne le projet de cabinet médical : (6 abstentions, 4 contre et 3 pour)
3. M. le Maire informe le conseil municipal de la démission de ses fonctions de délégués de Bernard DELERUYELLE et de son remplacement par M. Claude LEFEBVRE
4. Le conseil municipal reporte la désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage à une date ultérieure
5. Le conseil municipal décide à l'unanimité de la vente d'un terrain rue des moulins pour 1 € symbolique moyennant la prise en charge par l'acquéreur des frais de bornages et de notaire.
6. Le conseil municipal décide d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties, pour une durée de trois ans, les logements achevés depuis plus de dix ans au 1er janvier de la première année au titre de laquelle l'exonération est applicable qui ont fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie, Fixe le taux de l'exonération à 50% (comme sur la délibération précédente) et charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.
7. Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas prendre en charge l'achat de miroir routier sauf pour une utilité publique, utilisable par l'ensemble des usagers de la route selon les conditions de l'article 14 de la signalisation routière.
8. Le conseil municipal décide à l'unanimité l'organisation de camp d'ados hiver pour 14 places en février 2025 et autorise M. le Maire à signer tous les documents correspondants.
9. Le conseil municipal désigne à l'unanimité le prestataire pour la fourniture des repas de cantines du groupement de commande et donne pouvoir à M. le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires au bon déroulement des opérations.
10. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention avec la médiathèque départementale et donne pouvoir à M. le Maire afin de signer ce partenariat.
11. Le conseil municipal adopte à l'unanimité la convention de partenariat avec la Communauté Urbaine d'ARRAS et donne pouvoir à M. le Maire pour signer ladite convention
12. Le Conseil municipal autorise M. le Maire à l'unanimité à signer toute demande de financement dans le cadre du projet : la programmation des Ateliers Parents Enfant 2025 du REEAP « les petites Frimousses » pour le COG 2023-2027 au travers de la fiche thématique 4 « Soutenir les parents, en couple, seuls ou séparés, dans l'exercice de leur parentalité, de la naissance à l'adolescence. » et l'autoriser à signer la convention en lien avec cette demande ou tout autres documents nécessaires au bon déroulement des opérations de demande de subvention auprès de la CAF.
13. Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité sur les 2 listes des admissions en non-valeur de titres pour un montant total de 5 238.05 €.
14. Les questions diverses suivantes sont abordées après les délibérations :
 - Point sur la mise en concurrence pour l'assurance communale
 - Garde particulier
 - Acquisition de figurines de sécurité

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 18 décembre 2024 à 18h30 dans la salle du Conseil Municipal en Mairie de FAMPOUX, sous la présidence de M. Didier LEDHE, Maire, pour donner suite à la convocation du 13 décembre 2024 afin de délibérer sur les questions suivantes :

MEMBRES PRESENTS : Didier LEDHÉ, Rudy LEFRANCO, Nadine MERESSE, Luc GIMONET, Jérôme LEGUAY, Claude LEFEBVRE, Marie-Ange BEAURAIN, Audrey ASSET, Marie-Christine DELPORTE, Claudy CUVELLIER, Samuel HONORÉ, Camille DESCAMPS, Gérald LEGRAND.

ABSENTS EXCUSE : Bernard DELERYUELLE, **PROCURATIONS :** Bernard DELERYUELLE à Didier LEDHÉ,

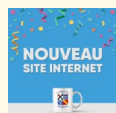
SECRETAIRE DE SEANCE : Luc GIMONET

Début de la réunion 18h40

1. Le procès-verbal du Conseil Municipal du 5 novembre 2024 est approuvé.
2. Le Conseil Municipal décide un transfert de crédit de 600 € du chapitre 65 au chapitre 14 pour permettre le prélèvement du FPIC Délibération n° 202437
3. Le Conseil Municipal valide des écritures d'ordre pour intégrer les frais d'étude aux travaux d'éclairage public Délibération n° 202438
4. Le Conseil Municipal adopte le transfert de crédit de 6500 € du chapitre 12 (charges de personnel) au chapitre 11 (charges à caractère général Délibération n° 202439

Le Conseil Municipal a approuvé :

5. La décision de la commission d'appel d'offre et désigné les entreprises pour le chantier de la Ferme Mireille : Délibération n° 202440,
6. Les prestations supplémentaires éventuelles proposées par le maître d'œuvre et s'élevant à 38 646.06 € : Délibération n° 202441,
7. Le nouveau plan de financement de la Ferme Mireille : Délibération n° 202442,
8. Le conseil municipal a donné pouvoir à M. le Maire pour solliciter la Communauté Urbaine pour établir une demande fonds de concours pour le projets de la Ferme Mireille : Délibération n°202443,



Les listes des délibération et les procès-verbaux des réunions du conseil municipal sont disponibles sur le site internet fampoux.fr.

« J'entretiens mon trottoir ! »

La commune vous remercie pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

« Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation »
Règlement Sanitaire Départemental (art.32)

- ✓ Balayage
- ✓ Désherbage (arrachage ou binage)
- ✓ Démoussage

ici
la vie est douce

Ici le patrimoine végétal est valorisé pour vous offrir une meilleure qualité de vie et contribuer à préserver votre environnement.

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

**Relais Petite Enfance
Les Petites Frimousses**

Entente Intercommunale : Athies, Bailleul Sire Berthoult, Fampoux, Farbus, Gavrelle, Roeux et Thélus

sa
santé
famille
retraite
services

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Pas-de-Calais

Les animations du RPE les petites frimousses et du REEAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents)

Missions du RPE : information et orientation vers les différents modes d'accueil, sur les aides financières, des premières informations sur le contrat avec votre assistant maternel.

1 C rue du Four 62580 BAILLEUL-SIRE-BERTHOULT
03.66.86.98.02, 07.56.00.43.54 rpe@bailleulsireberthoult.fr

Fête de Noël à ATHIES samedi 14 décembre en présence de 85 personnes (enfants - adultes) et des élus.



Un concert musical offert par le service aux enfants accueillis par les assistants maternels, en présence des parents. Un réel moment de partage et d'échange, où le Père Noël est venu saluer les petits et les grands.

Atelier du 12 février dernier à FAMPOUX

Jeux de Société pour petits et grands, où les parents ont pu profiter d'un moment de complicité, en dehors du temps, avec leur enfant.

Une petite pause dans la course du quotidien visant au ressourcement familial.



Assemblée de l'amicale des Donneurs de sang de Fampoux le 2 février 2025

En 2024 , 135 dons à Fampoux et 9 nouveaux donneurs
3 médaillés

En 2025, 3 journées de collecte : vendredi 28 février, vendredi 25 avril, samedi 29 novembre
Nous comptons sur vous.



PASS JEUNE

Tu as entre 11 et 17 ans ?
Fais le plein d'activités !

POUR 10 € PAR AN !

SPORT, CULTURE, LOISIRS
de superbes opportunités
avec le **PASS JEUNE !**

Renseignements : 39 communes adhérentes : Athies, Bailleul-Sire-Berthoult, Bouaume-Sire-Capelle, Boucaux, Bony-Saint-Martin, Bony-Saint-Rictrude, Boulaux-au-Mont, Boulaux-Saint-Marc, Bouyelles, Écure, Fampoux, Farbus, Fardoul, Fiches, Gavrelle, Hellevois-sur-Coupe, Héroullet, Maroilles, Merckel, Monchy-le-Preux, Mont-Saint-Eloi, Neuville-Saint-Jas, Neuville-Vitasse, Ruivres, Saint-Nicolas-les-Bains, Saint-Catherine, Saint-Léger, Saint-Martin-sur-Croix, Saint-Nicolas-les-Anges, Thélus, Tilloy-les-Moffaines, Wailly et Wancourt.

Abonne-toi !
Instagram jeunesse
@arras_jeunesse



Prochainement
Election du CMEJ

Deviens conseiller municipal Junior!

- Tu souhaites:
- = T'engager pour ta commune?
 - = Participer à la vie de la commune et la faire bouger?
 - = Développer des projets pour et avec les jeunes



Pour t'inscrire
Fiche de candidature disponible en Mairie ou sur demande à mairie@fampoux.fr.
Dossier à remettre avant le 7/3/2025 en Mairie ou à l'école P Verlaine

le Conseil Municipal Enfants et Jeunes Fampoilois a pour objectif de donner la parole aux jeunes citoyens de la commune pour leur permettre de participer et d'agir pour le bien être de la jeunesse au sein de la commune. Election prévue le mercredi 23 avril 2025
Le Conseil Municipal Enfants et Jeunes est composé de 15 jeunes âgés de 9 à 15 ans.



ÉTAT CIVIL 2024

NAISSANCES

01/01/2024	Elie GIANNONE	13 rue Henri BÉCU
05/01/2024	Louis ASSET	8 rue Henri BÉCU
14/03/2024	Lou DUSSAUSOY †	11 rue des Moulins
13/04/2024	Elena MILLAMON	29 bis rue des Moulins
24/04/2024	Agathe LECUYER	5 rue Henri BÉCU
25/07/2024	Chiara DI SANTE	1 rue des Iris
06/08/2024	César VELGHE KISS-CODRON	2 rue du Caveng
30/08/2024	Célio QUIGNON	11 rue de la Reine des Prés
05/10/2024	Pablo LOUCHART	14 rue de la Herse
07/11/2024	Janna TRIKI	12 rue de la Fossette



Boules offertes par la commune aux enfants nés en 2024

DÉCÈS

19/02/2024	Laurence PAGNIEN née DEBRAS	6 rue de la Herse
07/03/2024	Gilbert DUPLOYEZ	67 rue d'ARRAS
25/06/2024	Christophe CUVELLIEZ	10 rue de BIACHE
11/07/2024	Catherine DESCHAMPS née BOURDON	2 bis rue des Etangs
25/07/2024	Antoinette BEAUCOURT née HERMANT	29 rue de BIACHE
15/08/2024	Monique HERMANT née TABARY	41 rue d'ARRAS
23/11/2024	Daniel BAILLY	22bis rue de BIACHE

PACS

30/11/2024	Marie-Ange BEAURAIN et Jérémy CHRÉTIEN
23/12/2024	Elodie COLMANT et Thomas CORNILLE



Marie-Ange et Jérémy

Pour préparer vos PACS, mariage et baptême républicain,

Contactez la Mairie



Élodie et Thomas

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile

Une attestation vous sera remise
Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant
L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Horaires de la médiathèque
Le mercredi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h30 à 12h00.
À bientôt
Pour les retardataires, merci de ramener vos livres dans les temps.
Votre médiathèque recherche des bénévoles
Vous aimez les livres, vous savez vous servir d'un ordinateur, vous aimez être à la rencontre des Fampolois?
Rejoignez-nous!



**NOUVELLE
MAISON
NOUVELLE
INSCRIPTION**

Après votre déménagement, pensez à vous inscrire sur les liste électorales
Rendez-vous en Mairie ou sur <https://www.service-public.fr>

FOCUS SUR ALEXIS CARRÉ,

MISTER NORD-PAS-DE-CALAIS



Originaire de Fampoux, ce jeune homme de 30 ans souhaite prouver que le travail paye toujours pour accomplir ses rêves.

Dans la vie, il est responsable dans l'agro-alimentaire et a été élu Mister Nord Pas-de-Calais en novembre 2024.

Avec son titre, il défend la cause animale aux côtés de l'association nordiste « Yol'Ohana », qui recueille et soigne les animaux abandonnés.

Alexis représentera le Nord Pas-de-Calais lors de la **finale nationale de Mister National se déroulera le 19 avril 2025** aux ateliers magiques de Dani Lary à Barbières.

Mister National est un des plus anciens concours masculins en France. Il permet par 9 licences internationales de pouvoir leur faire vivre une aventure incroyable.

La commune de Fampoux et des alentours vont soutenir sa progression ... La page Facebook de la commune vous permettra de suivre son parcours très régulièrement.

Bonne suite à toi Alexis

A l'initiative de Samuel Honoré, Agriculteur à Fampoux, la société de chasse communale, l'association « les planteurs volontaires » et des élèves du Lycée agricole de Wagnonville, ont planté au nord de la commune 1300 arbustes qui constitueront environ 700 mètres de nouvelles haies le long de nos chemins ruraux.



La restauration et la plantation de haies est un engagement fort pour la biodiversité. Elles offrent abris et nourriture à la faune sauvage mais elles contribuent également à la préservation de la végétation locale, ainsi que la séquestration du carbone, la prévention de l'érosion des sols et la régulation du cycle de l'eau. Les plants sont offerts par la fédération de chasse du Pas-de-Calais et l'association des planteurs volontaires. Ils sont constitués d'essences locales (Viorne , Troène, Fusain , Cornouiller , Noisetier...), renforçant encore l'attraction paysagère de notre village et de nos campagnes.

Agriculteurs, Chasseurs, Lycéens et Naturalistes : Ensemble pour la biodiversité

A compter du 1er mars 2025 : Tout Fampolois désireux de pratiquer la pêche sur le site du marais doit se présenter en mairie afin de faire établir une carte de pêche communale. Suite à la commission environnement qui s'est tenue en mairie le samedi 7 décembre 2024, le règlement concernant l'accès et/ou la pêche sur le site a été modifié.

La pêche aux marais de FAMPOUX (Marais communal et Marais de l'Hermitage) est réservée exclusivement aux habitants de FAMPOUX titulaires d'un permis de pêche en cours de validité et strictement personnel. Pour la pêche de jour, un invité est admis uniquement en présence du pêcheur Fampolois invitant .

La carte de pêche sera établie pour la période donnée d'autorisation (de 1 jour à 1 an) pour les fampolois et leur invité.

Cette carte de pêche permet également de connaître tous les usagers du marais communal afin de pouvoir, le cas échéant, les avertir en cas d'alerte sanitaire ou phénomène météorologique dangereux par exemple.

la réglementation générale doit y être appliquée. Les pêcheurs doivent se soumettre aux contrôles effectués par le Garde Particulier de la Commune ou les Gardes Fédéraux .

M. CRÉPIN Patrick, Garde Fédéral pour le Pas-de-Calais et Fampolois, sera autorisé à procéder aux contrôles des nouvelles dispositions pour la commune et la synergie.



2025

Carte de pêche

Marais communal

n°

Ma mairie
en poche .



Recevez nos informations directement sur votre smartphone avec l'application « Ma mairie en poche »

- Alertes**
- Actualités**
- Événements**
- Travaux**
- Signalement**
- Sondages**



Téléchargez gratuitement Ma mairie en poche
puis sélectionnez FAMPPOUX

Nouveau et Gratuit - Disponible sur et

SECRETARIAT DE MAIRIE:

03.21.55.41.33 - mairie@fampoux.fr

Le matin : du lundi au vendredi de 9h à 12h

L'après-midi : lundi, mercredi et vendredi de 14h à 16h

Vous souhaitez rencontrer un élu? N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat pour un rendez-vous, une rencontre.

sylvain.bellettre@fampoux.fr ou mairie@fampoux.fr
sont à votre disposition et à votre écoute.

Le Fampolois: Magazine municipal de la commune de FAMPPOUX
n°345 édité à 530 exemplaires.

Directeur de publication: Didier LEDHÉ

Rédacteur en chef : Rudy LEFRANCQ

Création : Sylvain BELLETTRE

Imprimerie SENSEY rue Pierre et Marie CURIE 62223 SAINT-LAURENT-BLANGY



Ne pas jeter sur la voie publique

Pour votre santé, mangez 5 fruits et légumes par jour

Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière

Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé

Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Imprimé sur du papier recyclé

COMMUNE DE FAMPPOUX

Mairie de Fampoux : rue d'Arras 62118 FAMPPOUX

Administration publique générale SIREN : 216 203 232 – NAF/APE : 8411Z

Numéros utiles

Mairie : 03 21 55 41 33

mairie@fampoux.fr

Assistante sociale : 03 21 15 21 00

Le Relais Petite Enfance : 03 66 86 98 02

Médecin (Pascal GARGATTE) 06 07 49 22 06

Infirmières (Sandrine, Priscille): 03 21 48 54 15

Urgences médicales : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Toutes Urgences : 112

Urgence sécurité GAZ : 0800 47 33 33

Dépannage électricité : 09 72 67 50 62

Les eaux du grand Arras : 03 21 14 02 02



Services communautaires:

Déclarer un nid de poule un défaut sur la voirie et éclairage public: S.O.S Voiries: 08000 62000

sosvoirie@cu-arras.org

Déclarer un animal errant, si vous avez perdu votre animal de compagnie:

La fourrière communautaire : 03 21 55 46 10

Adopter et abandon à la SPA : 03 21 60 08 74

Conseil, aide pour les étudiants

03 91 20 34 27

Mobilité et Transport A la Demande:

Artis : 0800 730 488

Logement social, économie d'énergie:

Accueil Habitat : 03 21 21 88 96

habitat@cu-arras.org

Point d'accès au droit: aides et réponses adaptées sur les droits et les obligations de chacun : 03 21 73 85 62

point.acces.droit@cu-arras.org

Qualité de l'air

03 21 21 97 02

Accès à la fibre

0800 159 162

Maison des services de Thélus

03.21.73.34.88

poleservices@thelus.fr



Le SMAV : Syndicat Mixte Artois Valorisation

0800 62 10 62

contact@smav62.fr